

DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
VILLE DE DREUX

DÉCISION N°DEC2022-208

Direction de la Citoyenneté

Concession n° : 13108

Situation : Cimetière BILLY

Division : 4 / Carré : I / Allée : 8 - Empl : 4

Le Maire de la Ville de Dreux,

VU l'article L2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, alinéa 8,

VU la délibération n°2020-141 du 1er octobre 2020 portant délégation de pouvoirs au Maire,

VU la demande présentée par Monsieur NOURRY Gilles domicilié 19 du Point du Jour - 28410 Abondant, mandataire de Lucien NOURRY domicilié, Rue de Metz - 61230 GACÉ, et désirant obtenir le renouvellement de la concession n° 13108 dans le Cimetière BILLY pour une durée de 15 ans.

DÉCIDE

**ARTICLE 1** - Il est accordé dans le **Cimetière BILLY** à compter du 23 novembre 2019 au nom du demandeur susvisé et à l'effet d'y fonder la sépulture familiale indiquée de **2 mètres superficiels**. **La date d'échéance est le 22 novembre 2034 pour une durée de quinze ans.**

**ARTICLE 2** - La présente concession est accordée moyennant la somme totale de 400,00 Euros qui a été versée dans la caisse du Receveur Municipal suivant quittance n°2022/93 du 02 août 2022.

**ARTICLE 3** - Monsieur le Directeur général des services de la Mairie de Dreux et Monsieur le Comptable public assignataire de Dreux Agglomération sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

**ARTICLE 4** - Un exemplaire de la présente décision sera notifié à Monsieur le Comptable public assignataire de Dreux Agglomération et au Titulaire de la concession.

**ARTICLE 5** - La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>.

Fait à Dreux, le 12 DEC. 2022

Le Maire,  
Conseiller régional,



  
Pierre-Frédéric BILLET

Document certifié exécutoire  
après dépôt à la sous-préfecture de Dreux le

Accusé de réception en préfecture  
028-212001344-20221215-DEC2022-208-AU  
Date de télétransmission : 15/12/2022  
Date de réception préfecture : 15/12/2022